

Père dans l'obéissance

Dieu a aussi révélé à Joseph ses desseins par des songes, de façon analogue à ce qu'il a fait avec Marie quand il lui a manifesté son plan de salut. Dans la Bible, comme chez tous les peuples antiques, les songes étaient considérés comme un des moyens par lesquels Dieu manifeste sa volonté.[13]

Joseph est très préoccupé par la grossesse incompréhensible de Marie : il ne veut pas « l'accuser publiquement »[14] mais décide de « la renvoyer en secret » (Mt 1, 19). Dans le premier songe, l'ange l'aide à résoudre son dilemme : « Ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 20-21). Sa réponse est immédiate : « Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit » (Mt 1, 24). Grâce à l'obéissance, il surmonte son drame et il sauve Marie.

Dans le deuxième songe, l'ange demande à Joseph : « Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr » (Mt 2, 13). Joseph n'hésite pas à obéir, sans se poser de questions concernant les difficultés qu'il devra rencontrer : « Il se leva dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode » (Mt 2, 14-15).

Dans chaque circonstance de sa vie, Joseph a su prononcer son "*fiat*", tout comme Marie à l'Annonciation, et comme Jésus à Gethsémani.

Dans son rôle de chef de famille, Joseph a enseigné à Jésus à être soumis à ses parents (cf. Lc 2, 51), selon le commandement de Dieu (cf. Ex 20, 12).

Dans la vie cachée de Nazareth, Jésus a appris à faire la volonté du Père à l'école de Joseph. Cette volonté est devenue sa nourriture quotidienne (cf. Jn 4, 34). Même au moment le plus difficile de sa vie, à Gethsémani, il préfère accomplir la volonté du Père plutôt que la sienne,[16] et il se fait « obéissant jusqu'à la mort [...] de la croix » (Ph 2, 8). C'est pourquoi l'auteur de la Lettre aux Hébreux conclut que Jésus « apprit par ses souffrances l'obéissance » (5, 8).

Il résulte de tous ces événements que Joseph « a été appelé par Dieu à servir directement la personne et la mission de Jésus *en exerçant sa paternité*. C'est bien de cette manière qu'il coopère dans la plénitude du temps au grand mystère de la Rédemption et qu'il est véritablement ministre du salut ».[17]

Pape François

GROUPEMENT PAROISSIAL DE SAINT GENIS

Curé : Père Laurent ROUDIL

p.laurent.roudil@belley-ars.fr

Vicaire : Père Hubert MAILLARD

p.hubert.maillard@belley-ars.fr tél : 06 30 78 53 63

8, rue du Bordeaux

01630 SAINT GENIS POUILLY

Secrétariat : paroissesaintgenispouilly@gmail.com (en priorité)

Tél. : **04 50 42 12 32**

Site : www.paroisses-saint-genis-pouilly.com

FEUILLE PAROISSIALE – JUILLET 2021

Chers paroissiens et paroissiennes,

Le mois de juillet est pour nous, prêtres du groupement, consacré à des sessions, camps de la société Jean-Marie Vianney et de scouts, mais aussi à des vacances. L'été nous est donc aussi donné à travers la détente et le repos pour approfondir notre relation au Christ et à son Eglise. C'est l'occasion de retraites spirituelles, de temps de pèlerinage...

Je commencerai ainsi le mois de juillet par une session sur les trios de croissance à Fourvière à Lyon. Après les beaux fruits vécus cette année suite au lancement en novembre dernier, nous continuerons cette belle expérience durant l'automne prochain. Puis, j'accompagnerai un camp de jeunes de 15 à 17 ans de notre société Jean-Marie Vianney en face du Mont-Blanc et un autre de scouts d'Europe dans le Bugey, à la chartreuse de Portes. Enfin, je prendrai du repos pour voir ma famille et aller en Haute-Maurienne où je suis invité pour l'action de grâce des 25 ans de mariage d'un couple ami. Enfin, nous serons à Ars pour notre session annuelle jusqu'au 6 août, avec la fête du St Curé d'Ars le 4 août, que présidera le nouvel archevêque de Lyon, Mgr Olivier de Germay. Tout ceci est pour recevoir de nouvelles grâces du Seigneur et être mieux disponibles à vous servir dans l'exercice du ministère pour une super croissance de notre communauté chrétienne.

Que le Seigneur vous donne de goûter intensément sa présence durant cet été et de vous laisser renouveler et transformer par son Esprit.

Père Laurent.

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES DE JUILLET 2021

Samedi 3 juillet :

- 18h30 : Messe à Crozet

Dimanche 4 juillet : 14^{ème} dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

- 11h45: Baptême de Victor Meynet à Pouilly

- 10h00 : Messe à Chevry – Premières Communions

Samedi 10 juillet :

- 18h30 : Messe à Sergy

Dimanche 11 juillet : 15^{ème} dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

Samedi 17 juillet :

- 18h30 : Messe à Crozet

Dimanche 18 juillet : 16^{ème} dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

Samedi 24 juillet :

- 18h30 : Messe à Sergy

- 14h30 : Mariage de Véra Farinha et Alexis Charvet à Péron

Dimanche 25 juillet : 17^{ème} dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

- 11h45: Baptême de Chloé Collat à Pouilly

Samedi 31 juillet : PAS DE MESSE

Dimanche 1^{er} août : 18^{ème} dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

Connaissez-vous le Congrès Mission ?

Le Congrès Mission existe depuis 5 ans à Paris et aura lieu près de chez nous à Lyon, les 1, 2 et 3 octobre prochains !

Pour ensemble retrouver de l'élan pour la mission, découvrir et nous former à notre propre style missionnaire, vivre un temps de ressourcement dans la joie. Il est possible de se loger chez l'habitant gratuitement à Lyon.

Réservez votre week-end des 2 et 3 octobre prochains, et inscrivez-vous en ligne pour y participer !

En semaine toutes les Messes sont à la chapelle

Lundi :

18h30 : Messe à la chapelle

Mardi :

8h30 : Messe à la chapelle suivie de l'Adoration eucharistique et confessions)

Mercredi :

8h00 : Messe à la chapelle suivie du chapelet (sauf le 7 et 21)

18h30 : Messe à l'Ermitage (sauf le 14 et le 28)

Jeudi :

18h30 : Messe à la chapelle, précédée du chapelet à 18h00 (sauf les 8 et 29)

Vendredi :

18h30 : Messe à la chapelle, précédée du chapelet à 18h00 et suivie de l'Adoration eucharistique et confessions (sauf les 9 et 30)

Samedi :

9h00 : Laudes-Messe à la chapelle suivie de l'Adoration eucharistique et confessions jusqu'à 10h45 (sauf les 10 et 31)

Adoration eucharistique : Mardi – Jeudi – Vendredi : de 7h00 à 8h00 ;

Mercredi : de 6h30 à 7h30

Accueil spirituel et confessions :

Au presbytère, sur rendez-vous ou avant et après les Messes

Chapelet : Mercredi : 8h30 (chapelle), Jeudi : 18h00 (chapelle), Dimanche : 10h00 (Pouilly). Samedi avant la Messe à 18h00 . 1^{er} samedi du mois à 15h00 à Notre Dame du Marais

A RETENIR : les rencontres ont lieu au presbytère de St Genis ou en visio-conférence

Vendredi 2 juillet : Adoration nocturne à partir de 19h15 (inscription par doodle sur le site)

Tous les mardis adoration Eucharistique de 18h00 à 23h00

Mercredi 7 juillet, de 18h30 à 19h45 au presbytère : Jésus Christ un mythe ou une histoire réelle ?

Dimanche 5 septembre : Messe de rentrée

Les inscriptions à l'éveil à la foi, au catéchisme, à l'aumônerie se font via le site internet de notre groupement.